



Info Délits Plus

Février 2013
Division prévention criminalité



Protégez vos baies vitrées et autres fenêtres contre les effractions

1) Faites poser sur vos surfaces vitrées un film de sécurité !

Il s'agit d'un film en matière synthétique, d'épaisseur variable, en fonction de la grandeur de la vitre, qui se pose sur les fenêtres et baies vitrées, à l'intérieur de votre logement.

L'intérêt d'un tel système réside dans le fait qu'il renforce considérablement les vitres. Il faudra beaucoup plus de temps au cambrioleur pour les casser et pénétrer ensuite dans votre logement. Il y a donc un effet retardateur important qui peut décourager le cambrioleur et le faire fuir; surtout si vous avez installé des éclairages extérieurs avec détecteurs de mouvements, verrous de sécurité aux fenêtres et une alarme.

Ce film de sécurité est bien évidemment totalement transparent mais peut aussi se commander en version opaque si le but est aussi de masquer le regard.

C'est également une solution très intéressante pour mieux isoler vos fenêtres contre le froid voire le chaud.

La pose de tels films pour vitres se situe entre 120.- à 200.- le m² (prix indicatif sans garantie) rendu posé. Il faut demander au moins 2 devis.

2) Faites poser des verrous de sécurité sur vos portes fenêtres et autres fenêtres !

Après avoir fait poser des films de sécurité sur vos vitres, faites installer un verrou de sécurité sur chaque porte fenêtre.

3) Faites installer des détecteurs de mouvement qui enclencheront un éclairage extérieur puissant !

Ces différentes mesures mécaniques augmenteront considérablement la sécurité de votre demeure à moindre prix.

Conseils !

- faites une recherche sur Internet avec comme mots clé "film pour vitre" pour avoir un choix d'entreprises spécialisées.
- consultez la brochure "Echec aux cambrioleurs !" de la Prévention suisse de la criminalité et leur outil d'analyse de risques !

<http://www.skppsc.ch/10/fr/6einbruch/100cambriolage.php>



Info Délits Plus

Février 2013
Division prévention criminalité



<http://www.jeunesetmedias.ch>

Jeunes et médias est le Programme national de promotion des compétences médiatiques. Son objectif est d'encourager les enfants et les jeunes à utiliser les médias numériques de façon sûre et responsable.

Il offre aux parents, aux enseignants et aux professionnels des informations, un soutien et des conseils sur la juste manière d'encadrer les enfants et les jeunes.

L'Office fédéral des assurances sociales met en oeuvre ce programme sur mandat du Conseil fédéral, en collaboration avec la Swiss Interactive Entertainment Association, Swisscom SA et la Fondation Jacobs.

Voici dix règles d'or qui sont proposées aux parents

Elles s'adressent plus particulièrement aux parents d'enfants de 0 à 13 ans, mais certaines d'entre elles restent très importantes pour l'encadrement des adolescents. Elles ont été traduites dans plus de 10 langues. Vous pourrez les commander, gratuitement et sous forme papier dès fin février 2013.

<http://www.jeunesetmedias.ch/fr/commande-de-publications.html>

Ces règles d'or ont été élaborées en collaboration avec la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW), équipe de recherche en psychologie des médias, sous la direction du Prof. Daniel Süss.

Encadrer plutôt qu'interdire

Les enfants ont besoin de l'accompagnement de leurs parents dans la découverte du monde numérique. Discutez avec votre enfant de ses expériences avec ces médias.

Les enfants ont besoin de modèles compétents

Pour les enfants et les jeunes, les personnes de référence sont des exemples en matière d'usage des médias. Vérifiez par conséquent vos propres habitudes en la matière.



Info Délits Plus

Février 2013
Division prévention criminalité



La «règle des 3-6-9-12»

Pas d'écran avant 3 ans, pas de console de jeux avant 6 ans, pas d'Internet avant 9 ans et pas d'Internet sans surveillance avant 12 ans.

Soyez attentif aux recommandations d'âge

Pour les films (jeunesetmedias.ch)
et les jeux vidéo (pegi.ch).

Fixez ensemble le temps passé devant l'écran

Déterminez avec votre enfant le temps qu'il peut passer par jour ou par semaine devant l'écran. Fixez des limites claires et veillez au respect de leur application.

Les écrans ne sont pas des baby-sitters

Organisez des activités de loisir sans médias numériques.

Télévision, ordinateur et console de jeux n'ont rien à faire dans la chambre d'enfant

Installez ces appareils dans une pièce commune. Surveillez l'utilisation des smartphones et autres tablettes.

Regardez de près avec qui votre enfant tchatte

Les enfants ne devraient rencontrer les personnes dont ils ont fait la connaissance en ligne qu'en compagnie d'un adulte et dans des lieux publics.

Attention aux données privées sur le Web

Recommandez à votre enfant de ne pas communiquer de données personnelles (comme son nom, son adresse, son âge et son numéro de téléphone) sans vous en avoir parlé au préalable.

Une discussion ouverte vaut mieux qu'un logiciel de filtrage

Parlez de sexualité et de violence avec votre enfant, de façon adaptée à son âge. Un logiciel de filtrage est certes utile, mais ne garantit pas une protection absolue.

Vous pouvez télécharger ces 10 règles d'or depuis la page d'accueil du site

<http://www.jeunesetmedias.ch>

N'oubliez pas que certaines consoles de jeu permettent de surfer sur Internet.



Info Délits Plus

Février 2013
Division prévention criminalité



Brochure sur les compétences médiatiques

Dès janvier 2013, la brochure préparée en collaboration avec la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) sera disponible pour les parents et toutes les personnes au contact d'enfants et de jeunes. Cette brochure fournit de multiples conseils sur l'utilisation des médias numériques en toute sécurité.

http://www.jeunesetmedias.ch/fileadmin/user_upload/Chancen_und_Gefahren/brochure_FAQ_Medienkompetenz_fr.pdf

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Région Est, Aigle : [Adj Borloz Christian](#), 021 557 88 05

Région Ouest, Bursins : [Adj Genton Etienne](#), 021 557 44 66

Région Nord, Yverdon : [Adj Mermod Willy](#), 024 557 70 27

Région Lausanne Ouest : [Adj Perruchoud Gilles](#), 021 644 83 36

Région Lausanne Est : [Ipa Bourquenoud Christian](#), 021 644 82 77



www.petitchaperonrouge.com

Le site de la Div prév, avec rubrique cinéma et âges conseillés

Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant,
<http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information>